

SEPIAM FUNDS

Société d'investissement à capital variable
Sous forme de Société par Actions Simplifiée
Siège social : 40 rue de Liège – 75008 PARIS
RCS Paris 837 832 120

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 juin 2022

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC
2. Changements intéressant l'OPC
3. Rapport de gestion
4. Informations réglementaires
5. Direction de la société
6. Information concernant les mandataires sociaux
7. Certification du Commissaire aux comptes
8. Comptes de l'exercice

RAPPORT ETABLI PAR LE PRESIDENT
ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 OCTOBRE 2022

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 juin 2022 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux comptes.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et approbation des comptes annuels dudit exercice, quitus au Président ;
- Affectation des sommes distribuables ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

1. CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUROPE SMALL CAPS (Part B - Code ISIN FR0013298544) Compartiment de la SICAV SEPIAM FUNDS géré par SEPIAM

Objectifs de gestion et politique d'investissement

Le Compartiment Europe Small Caps vise à surperformer le marché des actions européennes sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 7% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection de titres de type discrétionnaire. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherche pas à reproduire, tant au niveau géographique, qu'au niveau sectoriel, la composition d'un indicateur de référence.

Le Compartiment investit principalement dans des petites ou très petites sociétés dont la capitalisation est pour l'essentiel inférieure à 1,5 Milliard d'euros. La première étape consiste à filtrer l'univers d'investissement grâce à des critères divers et complémentaires que sont : des filtres de liquidité, des filtres géographiques, des filtres sectoriels. Cela conduira à une liste de valeurs investissables de plusieurs centaines de titres. L'analyse macroéconomique constituera le second volet du processus d'investissement : la détermination du cycle économique et de sa dynamique ainsi que l'orientation de la politique monétaire permettra de déterminer des paris sectoriels et des zones géographiques à privilégier. La dernière étape est fondée sur l'analyse quantitative et qualitative des entreprises avec des critères tels que la croissance, la rentabilité et la valorisation qui permettent de pouvoir identifier des sociétés présentant un potentiel de plus-values significatif selon l'équipe de gestion.

Le Compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- A 100% en liquidités ou produits monétaires durant la période de souscription initiale (du 14/02/2018 au 23/02/2018)
- De 60% à 120% sur les marchés actions de petites et très petites capitalisations, de tous secteurs dont :
60% minimum sur les marchés actions de l'Union Européenne
- De 0% à 25% en titres de créances ou instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics issus de la zone euro ou libellés en euro dans des titres dont la notation est au minimum « investment grade » selon l'échelle d'au moins une agence de notation ou de qualité équivalente selon l'analyse de la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
- De 0 à 10% en OPC français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R 214-13 du code Monétaire et Financier
- De 0 à 25% au risque de change sur les devises hors Union Européenne

Dans le respect d'une surexposition globale de 20% maximum de l'actif net, le Compartiment peut intervenir sur les marchés à terme réglementés, organisés, français et/ou étrangers, pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions et/ou de taux et/ou de change (risque de change uniquement en couverture). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du Compartiment à compter du 26/02/2018.

Indicateurs de risque suivis : Afin d'appréhender le niveau de risque associé au portefeuille, l'équipe de gestion mesure des indicateurs tels que la volatilité.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation des revenus et des plus-values nettes

Durée minimale de placement recommandée : La durée minimale de placement recommandée est supérieure à cinq (5) ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

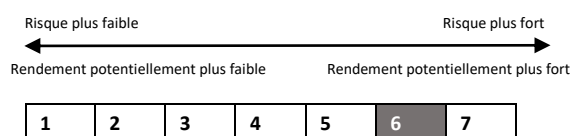
Conditions de souscriptions et de rachats :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour (J) de valeur liquidative jusqu'à 12h00 chez CACEIS Bank et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain (J+1) qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à un cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2).

Fréquence de valorisation : Le Compartiment valorise quotidiennement sauf les jours où la bourse de Paris et les systèmes de règlement de Paris sont fermés.

Recommandation : Le présent Compartiment n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Compartiment et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du Compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 6 » de SICAV SEPIAM FUNDS – Exercice clos au 30/06/2022

risque du Compartiment ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Ce Compartiment est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition aux marchés d'actions de petite capitalisation boursière, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et dont le marché peut être peu liquide et à forte volatilité. Ceci peut être à l'origine de fluctuations des cours plus fortes et peut présenter un risque pour les investisseurs et entraîner des variations de la valeur liquidative à la baisse ou à la hausse rapides et de forte amplitude.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur pouvant avoir un impact négatif sur la valeur liquidative :

- **Risque de liquidité** : ce risque s'applique aux titres dont le volume de transactions est faible et pour lesquels il est plus difficile de trouver à tout instant un acheteur ou un vendeur à un prix raisonnable, notamment lors de souscriptions ou de rachats importants par rapport à la taille du portefeuille.
- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Droits d'entrée/souscription	2% TTC
Droits de sortie/rachat	Néant
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs : vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants (*)	Parts « B » : 1,8 % TTC
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance (**)	Parts « B » : 0,02 % TTC

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

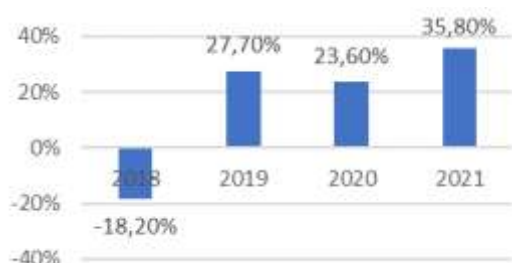
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site Internet : www.sepiam.fr

(*) Le taux indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2022 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

(**) 10% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 7% avec High Water Mark. La performance du compartiment est calculée après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de performance et est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son taux de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. Les frais ne sont prélevés que si la performance annuelle est d'au moins 7% sur la période de référence. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire. Conformément aux guidelines de l'ESMA, au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

- Les performances sont calculées nettes de frais, et sont évaluées dans la devise du fonds en Euro

- Date de création de la part : 14/02/2018

Période de souscription initiale : du 14/02/2018 au 23/02/2018

- Date de lancement du compartiment et de calcul de la première valeur liquidative : 26/02/2018

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et Modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel)** : Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de **SEPIAM**, 40 rue de Liège - 75008 PARIS, FRANCE. Ces documents sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement.
- **Lieu et Modalités d'obtention d'autres informations pratiques** : La valeur liquidative ainsi que les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenues dans les locaux de la société de gestion ou sur son site Internet : www.sepiam.fr. Une version papier sera envoyée à tout investisseur qui en fera la demande
- **Régime fiscal** : Le Compartiment est éligible au PEA à compter du 26/02/2018
- Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé au souscripteur de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou auprès de son conseiller fiscal habituel.
- La responsabilité de **SEPIAM** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro d'agrément SCV20170046. (agréé en date du 28/12/2017). Sepiam est agréée en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/06/2022.

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUROPE SMALL CAPS (Part A - Code ISIN FR0013298551) Compartiment de la SICAV SEPIAM FUNDS géré par SEPIAM

Objectifs de gestion et politique d'investissement

Le Compartiment Europe Small Caps vise à surperformer le marché des actions européennes sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 6% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection de titres de type discrétionnaire. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherche pas à reproduire, tant au niveau géographique, qu'au niveau sectoriel, la composition d'un indicateur de référence.

Le Compartiment investit principalement dans des petites ou très petites sociétés dont la capitalisation est pour l'essentiel inférieure à 1,5 Milliard d'euros.

La première étape consiste à filtrer l'univers d'investissement grâce à des critères divers et complémentaires que sont : des filtres de liquidité, des filtres géographiques, des filtres sectoriels. Cela conduira à une liste de valeurs investissables de plusieurs centaines de titres. L'analyse macroéconomique constituera le second volet du processus d'investissement : la détermination du cycle économique et de sa dynamique ainsi que l'orientation de la politique monétaire permettra de déterminer des paris sectoriels et des zones géographiques à privilégier. La dernière étape est fondée sur l'analyse quantitative et qualitative des entreprises avec des critères tels que la croissance, la rentabilité et la valorisation qui permettent de pouvoir identifier des sociétés présentant un potentiel de plus-values significatif selon l'équipe de gestion.

Le Compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- A 100% en liquidités ou produits monétaires durant la période de souscription initiale (du 14/02/2018 au 23/02/2018)
- De 60% à 120% sur les marchés actions de petites et très petites capitalisations, de tous secteurs dont : 60% minimum sur les marchés actions de l'Union Européenne
- De 0% à 25% en titres de créances ou instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics issus de la zone euro ou libellés en euro dans des titres dont la notation est au minimum « investment grade » selon l'échelle d'au moins une agence de notation ou de qualité équivalente selon l'analyse de la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
- De 0 à 10% en OPC français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R 214-13 du code Monétaire et Financier
- De 0 à 25% au risque de change sur les devises hors Union Européenne

Dans le respect d'une surexposition globale de 20% maximum de l'actif net, le Compartiment peut intervenir sur les marchés à terme réglementés, organisés, français et/ou étrangers, pour couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions et/ou de taux et/ou de change (risque de change uniquement en couverture). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du Compartiment à compter du 26/02/2018.

Indicateurs de risque suivis : Afin d'appréhender le niveau de risque associé au portefeuille, l'équipe de gestion mesure des indicateurs tels que la volatilité.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation des revenus et des plus-values nettes

Durée minimale de placement recommandée : La durée minimale de placement recommandée est supérieure à cinq (5) ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

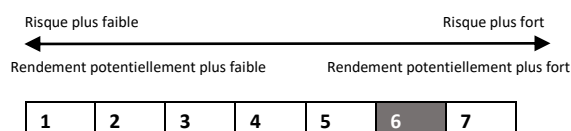
Conditions de souscriptions et de rachats :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour (J) de valeur liquidative jusqu'à 12h00 chez CACEIS Bank et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain (J+1) qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à un cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2).

Fréquence de valorisation : Le Compartiment valorise quotidiennement sauf les jours où la bourse de Paris et les systèmes de règlement de Paris sont fermés.

Recommandation : Le présent Compartiment n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Compartiment et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du Compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 6 » de risque du Compartiment ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les

possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Ce Compartiment est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition aux marchés d'actions de petite capitalisation boursière, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et dont le marché peut être peu liquide et à forte volatilité. Ceci peut être à l'origine de fluctuations des cours plus fortes et peut présenter un risque pour les investisseurs et entraîner des variations de la valeur liquidative à la baisse ou à la hausse rapides et de forte amplitude.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur pouvant avoir un impact négatif sur la valeur liquidative :

- **Risque de liquidité** : ce risque s'applique aux titres dont le volume de transactions est faible et pour lesquels il est plus difficile de trouver à tout instant un acheteur ou un vendeur à un prix raisonnable, notamment lors de souscriptions ou de rachats importants par rapport à la taille du portefeuille.
- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Droits d'entrée/souscription	2% TTC
Droits de sortie/rachat	Néant
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certain cas, frais payés peuvent être inférieurs : vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants (*)	Part « A » : 2.8% TTC
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance (**)	0%

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site Internet : www.sepiam.fr

(*) Le taux indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2022 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

(**) 10% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 6% avec High Water Mark. La performance du compartiment est calculée après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de performance et est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son taux de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. Les frais ne sont prélevés que si la performance annuelle est d'au moins 6% sur la période de référence. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire. Conformément aux guidelines de l'ESMA, au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Performances passées

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
- Les performances sont calculées nettes de frais, et sont évaluées dans la devise du fonds en Euro.
- Date de création de la part : 14/02/2018
- **Part Inactive**

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et Modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel)** : Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de **SEPIAM**, 40 rue de Liège – 75008 PARIS, FRANCE. Ces documents sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement.
- **Lieu et Modalités d'obtention d'autres informations pratiques** : La valeur liquidative ainsi que les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenues dans les locaux de la société de gestion ou sur son site Internet : www.sepiam.fr. Une version papier sera envoyée à tout investisseur qui en fera la demande
- **Régime fiscal** : Le Compartiment est éligible au PEA à compter du 26/02/2018
- Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé au souscripteur de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou auprès de son conseiller fiscal habituel.
- La responsabilité de **SEPIAM** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro d'agrément SCV20170046. (agréé en date du 28/12/2017). Sepiam est agréée en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/06/2022.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

- Evénements importants survenus au cours de l'exercice ou à intervenir après la clôture de l'exercice

Le prospectus et le DICI ont été modifiés pour prendre en compte :

- la limite de capitalisation maximale pour caractériser les actions de petites capitalisations est passée de 1 md€ à 1,5 md€, pour tenir compte de la hausse des marchés.

3. RAPPORT DE GESTION

L'actif net de la SICAV à la clôture de l'exercice du 30/06/2021 est de 4,076,102 euros.

Au 30/06/2022, la valeur liquidative de la Sicav part B s'établit à 1286,8 euros. Au cours de cette exercice, la performance de l'action a été de -14%.

Sur cette période, le taux de rotation du compartiment a été de 245% sur la période s'étalant du 30 juin 2021 au 30 juin 2022.

Sur la période, les actifs sous gestion ont baissé d'environ 1.000.000€, les trois quarts de cette baisse sont dus à l'effet marché et le reste à la décollecte.

In fine, les actifs sous gestion de la SICAV sont passés de 5 M€ au 30 juin 2021 à 4 M€ au 30 juin 2022.

Environnement :

Les douze derniers mois peuvent être répartis équitablement en deux sous-périodes de six mois pendant lesquelles le marché actions a connu un comportement radicalement opposé.

Dans les six derniers mois de 2021, les bourses mondiales ont fortement rebondi et ce quelque soit le style (Big comme Small cap, Value comme Growth...). Seules les valeurs richement valorisées aux Etats-Unis, notamment dans le secteur de la Tech, ont souffert dans cette deuxième partie de l'année 2021. Ces performances ont été en phase avec les fondamentaux cycliques et monétaires de l'économie mondiale, quelques mois après le lancement de plans massifs de soutien budgétaires et monétaires à l'économie à la fois aux Etats-Unis et en Europe.

La renaissance des perspectives économiques s'est toutefois accompagné d'incertitudes en fin d'année 2021, les principales étant le retrait du soutien monétaire, une surchauffe économique et un éventuel dérapage inflationniste.

Pendant longtemps, les banques centrales en général, et la Fed en particulier, sont restées persuadées que cette flambée des prix n'était que temporaire avant de reconnaître début 2022 que l'inflation était plus structurelle que prévue, en tout cas plus permanente.

La hausse des taux longs consécutifs à la une inflation de plus en plus incontrôlée et donc à une anticipation d'un durcissement de la politique monétaire, ont provoqué une chute dans un premier temps en janvier 2022 des valeurs de croissance (et en particulier de la tech américaine), considérés comme des valeurs à forte duration puis de l'ensemble du marché, hors valeurs pétrolières. L'inflation a été ensuite nourrie par la guerre en Ukraine à partir de fin février, par l'intermédiaire de la hausse du prix du pétrole et des matières premières agricoles et également par les différents confinements en Chine, qui ont mis à mal les chaînes d'approvisionnement.

Aujourd'hui, c'est la peur de la stagflation avec des indices CPI progressant de plus de 8% YoY en fin de semestre, voire de la récession, qui saisit le marché.

Finalement, le bilan sur les principaux marchés actions en Europe de ces six premiers mois de l'année est sans appel et est le plus mauvais depuis 2008. Sur le marché américain, il faut remonter le temps jusqu'en 1970 pour trouver une aussi forte baisse (-21,7% pour le MSCI US). Les marchés émergents ne sont pas en reste puisqu'ils abandonnent plus de 17% sur ce semestre.

Performance :

Sur la période du 30 juin 2021 au 30 juin 2022, le compartiment Europe Small Caps part B a affiché une performance de -14,5% avec une volatilité sur ces douze derniers mois de 20,1%.

Politique de gestion et principaux mouvements :

Le compartiment Europe Small Caps est investi en actions de petites et moyennes capitalisations et sélectionne des entreprises européennes présentant des bonnes perspectives de croissance et de qualité à un prix raisonnable avec également de bonnes caractéristiques techniques de volatilité et de momentum.

En début de période, le portefeuille contenait une forte proportion de valeurs nordiques et en particulier suédoises (17,8%) et finlandaises (16%) répondant à nos critères de sélection. Le poids des valeurs technologiques et industrielles dépassait les 40% du portefeuille tandis que la poche de liquidité avoisinait les 1%, preuve d'un positionnement optimiste sur les marchés.

Au cours des 12 derniers mois, nous avons :

- Au niveau de l'exposition :
 - Augmenté la poche de liquidité (Cash + OPCVM monétaire) qui avoisine maintenant les 10%
- Au niveau sectoriel :
 - Dans un premier temps jusque fin décembre, augmenté la part des valeurs de cyclique notamment avec un accroissement du secteur industriel.
 - Dans un second temps à partir de janvier, diminué le poids des actifs financiers et de santé, remodelé la poche technologique en réorientant nos investissements vers des valeurs à plus faible valorisation et de manière générale investi pour chaque secteur dans des valeurs plus défensives.
- Au niveau géographique :
 - Fortement décrié la pondération des valeurs scandinaves au profit de la France qui représente aujourd'hui de loin notre plus forte pondération avec 28%.

Perspectives :

Ce premier semestre 2022, le marché a fortement baissé face à risque élevé de stagflation, avec une croissance réelle inférieure à son potentiel et une inflation dans les pays développés toujours supérieure aux objectifs des banques centrales.

L'inflation a probablement atteint un pic, mais les tensions sur les prix pourraient se maintenir en raison des prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires au niveau SICAV SEPIAM FUNDS – Exercice clos au 30/06/2022

mondial et de la hausse des salaires aux États-Unis. L'époque des taux négatifs est probablement derrière nous.

Le consensus marché est donc clairement pessimiste dominé notamment par les craintes de récession qui sont orientées à la hausse et l'inflation qui tarde à s'infléchir. L'aggravation de la crise ukrainienne dont la traduction la plus probable serait un arrêt total et rapide des livraisons de gaz russe à l'Europe mettraient en effet la zone en récession en 2023. Le second risque, toujours en Europe, celui de la fragmentation avec le resserrement monétaire. A ce sujet, la BCE travaille toutefois sur la mise en place d'un nouvel outil lui permettant d'acheter des obligations de pays périphériques les plus endettés au-delà de la clé de répartition de la BCE. Du côté des États-Unis, la vitesse et l'ampleur du resserrement monétaire de la Fed pourrait là aussi faire dérailler les programmes d'investissement des entreprises et la consommation des ménages amenant l'économie en récession.

Les banques centrales vont donc tenter de trouver un équilibre entre la lutte contre l'inflation et le besoin de préserver la croissance. Dans ce contexte, il n'est pas impossible qu'elles adoptent une attitude plus *dovish* dès la fin 2022 pour éviter un trop fort ralentissement.

Si on ajoute les incertitudes géopolitiques à l'évolution du mix entre politique budgétaire et monétaire, la volatilité se maintiendra probablement à un niveau élevé dans les prochains mois sur les marchés financiers.

Dans ce contexte, nous restons relativement prudents et conservons une poche de liquidité importante pour profiter des opportunités qui peuvent apparaître sur le marché.

Les valeurs GARP (c'est-à-dire valeurs de croissance de qualité, à prix raisonnable) continueront à être la base de notre portefeuille avec des valeurs défensives en satellite. Etant donné le ralentissement économique en cours, nous pensons que les valeurs cycliques ne surperformeront plus dans les prochains mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Réglementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Sepiam met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires. Cette politique est détaillée dans le document éponyme consultable sur le site internet de la société www.sepiam.fr

- Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice :

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Cessions	Acquisitions

LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN UCITS		97738
PVA TEPLA AG		50432
LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN UCITS		48884
SESA SPA		43856
VETOQUINOL SA		41440
INTERPUMP	49086	
LIFCO	52194	
SOFINA	54780	
CEMBRE SPA	55210	
ABG SUNDAL COLLIER HOLDING	56242	

- **Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe**

Aucun.

- **Communication des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »)**

La politique d'investissement n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance (E.S.G). Néanmoins, en sus des critères financiers traditionnels, nous nous efforçons d'analyser les valeurs dans lesquelles nous investissons en tenant compte de certains critères de Gouvernance, Environnementaux ou Sociaux.

- **Frais d'intermédiation**

Conformément aux dispositions de l'article 314-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est tenu à la disposition des porteurs de parts.

- **Commissions de mouvement**

Sepiam ne perçoit pas de commission de mouvement.

- **Méthode de calcul du risque global**

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

- **Politique de rémunération**

Sepiam met en œuvre une politique de rémunération. Cette politique est détaillée dans le document éponyme consultable sur le site internet de la société www.sepam.fr

Au cours de l'exercice 2021, l'effectif en équivalent temps plein était de 3 personnes. Le total des rémunérations versées s'est élevé à 77K euros dont la part fixe est de 100%. En vertu du principe de proportionnalité, Sepiam ne communique pas la répartition de façon plus détaillée.

- **Technique de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers (ESMA)**

L'OPC n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE au cours de l'exercice sous revue.

- **Loi sur la Transition Énergétique pour la croissance verte**

Cet OPC n'est pas concerné par la réglementation sur la Loi de Transition Energétique pour la croissance verte.

- Règlement SFDR et Taxonomie

• **Article 6 (SFDR)**

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG) font partie des éléments étudiés par Sepiam dans son processus d'analyse et de sélection des valeurs.

Néanmoins, n'ayant pas formalisé d'indicateurs reposant sur les critères ESG, Sepiam ne s'appuie pas sur ces critères pour la gestion de Sepiam Europe Small Cap. La stratégie est ainsi basée essentiellement sur la performance financière.

• **Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 dit « Règlement Taxonomie »**

Les investissements sous-jacents à ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

- Politique des droits de vote

Conformément aux dispositions des articles 321-132 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la politique de vote est accessible sur le site de www.sepam.fr

- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

Aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président tient la liste des conventions de la SICAV à votre disposition sur demande.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SEPIAM

40 rue de Liège

75008 PARIS

Ces documents sont également disponibles sur le site : www.sepam.fr

5. DIRECTION DE LA SOCIETE

La société est représentée, dirigée et administrée par Monsieur Damien GRULIER, Président de la SICAV, désigné aux termes des statuts constitutifs et par Monsieur Yohan KADRI, Directeur général.

6. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions exercées dans toutes autres sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice :

Monsieur Damien GRULIER, Président

Egalement :

- Président de SEPIAM

Monsieur Yohan KADRI, Directeur général

Egalement :

- Directeur Général de SEPIAM

Nous vous invitons après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes à adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le Président

7. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

SICAV SEPIAM FUNDS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance

Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

SICAV SEPIAM FUNDS

40, rue de Liège
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'assemblée générale de la SICAV SEPIAM FUNDS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'organisme de placement collectif constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) SEPIAM FUNDS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Jean-Luc MENDIELA

2022.08.16

12:14:17

+02'00'

SEPIAM FUNDS

Comptes annuels agrégés
30/06/2022

BILAN ACTIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 933 897,33	5 004 879,63
OPC MAÎTRE	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 787 287,33	5 004 879,63
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 787 287,33	5 004 879,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	146 610,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	146 610,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 254,75	61 655,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 254,75	61 655,76
COMPTES FINANCIERS	231 287,88	171 659,28
Liquidités	231 287,88	171 659,28
TOTAL DE L'ACTIF	4 167 439,96	5 238 194,67

BILAN PASSIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 607 734,42	4 260 059,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	458 482,48	896 014,91
Résultat de l'exercice (a,b)	9 885,53	-73 526,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 076 102,43	5 082 547,62
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	91 337,53	138 695,42
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	91 337,53	138 695,42
COMPTES FINANCIERS	0,00	16 951,63
Concours bancaires courants	0,00	16 951,63
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	4 167 439,96	5 238 194,67

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6,49	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	97 191,60	74 928,65
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	97 198,09	74 928,65
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 103,23	3 608,67
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 103,23	3 608,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	94 094,86	71 319,98
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	83 064,55	138 774,35
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	11 030,31	-67 454,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 144,78	-6 072,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	9 885,53	-73 526,73

EUROPE SMALL CAPS

COMPTES ANNUELS
30/06/2022

BILAN ACTIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 933 897,33	5 004 879,63
Actions et valeurs assimilées	3 787 287,33	5 004 879,63
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 787 287,33	5 004 879,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	146 610,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	146 610,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 254,75	61 655,76
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 254,75	61 655,76
COMPTES FINANCIERS	231 287,88	171 659,28
Liquidités	231 287,88	171 659,28
TOTAL DE L'ACTIF	4 167 439,96	5 238 194,67

BILAN PASSIF AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 607 734,42	4 260 059,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	458 482,48	896 014,91
Résultat de l'exercice (a,b)	9 885,53	-73 526,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 076 102,43	5 082 547,62
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	91 337,53	138 695,42
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	91 337,53	138 695,42
COMPTES FINANCIERS	0,00	16 951,63
Concours bancaires courants	0,00	16 951,63
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	4 167 439,96	5 238 194,67

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6,49	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	97 191,60	74 928,65
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	97 198,09	74 928,65
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 103,23	3 608,67
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 103,23	3 608,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	94 094,86	71 319,98
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	83 064,55	138 774,35
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	11 030,31	-67 454,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 144,78	-6 072,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	9 885,53	-73 526,73

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les comptes relatifs au compartiment-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les cours retenus pour la valorisation du compartiment sont ceux de clôture.

Pour les valeurs dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera retenu.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'établissement de la valeur liquidative ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leurs valeurs probables de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces éléments seront communiqués au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

L'enregistrement des revenus se fait en intérêts courus.

Les opérations à terme ferme sont valorisées au cours de compensation du jour.

Les opérations à terme conditionnel sont valorisées au cours de compensation du jour.

Les titres d'OPC sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les Titres de Créances Négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés en linéarisant la surcote/décote constatée à l'achat.

Les Titres de Créances Négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés à leur valeur de marché éventuellement corrigée d'un spread correspondant au risque de signature.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les contrats d'échange de taux sont valorisés à leur valeur de marché éventuellement corrigée d'un spread correspondant au risque de signature.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

La devise de comptabilité du compartiment est l'Euro.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les opérations hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché. La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nominal du contrat. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement perçue par le dépositaire.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux, barème (TTC) Europe Small Caps A	Taux, barème (TTC) Europe Small Caps B
Frais de gestion financière	Actif net	2% taux maximum*	1% taux maximum*
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1% taux maximum	1% taux maximum
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant
Commission de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Un montant forfaitaire de 0 à 250€ est perçu	Un montant forfaitaire de 0 à 250€ est perçu
Commission de surperformance*	Actif net	10% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 6% avec High Water Mark	10% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 7% avec High Water Mark

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du compartiment.

Commission de surperformance : La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du compartiment et le taux de référence défini ci-après, sur l'exercice. La première période de référence pour le calcul de la commission de surperformance court du premier jour de valeur liquidative au 30 juin 2019. Le taux de référence est de 7% nets pour la part B et 6% nets pour la part A au cours de l'exercice. La performance du compartiment sur ce même exercice est calculée après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de performance. La commission de surperformance (pour rappel : 10% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 7% pour la part B, avec High Water Mark et 10% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 6% pour la part A, avec High Water Mark) est basée d'une part sur la comparaison entre la performance du compartiment et son objectif de performance sur l'exercice (pour rappel : 7% net par an avec High Water Mark pour la part B et 6% net par an avec High Water Mark pour la part A), et d'autre part sur la comparaison, sur l'exercice, entre la variation de l'actif du compartiment après frais de fonctionnement et de gestion, et la variation d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de son objectif de performance sur la période de calcul, en enregistrant les variations liées aux souscriptions et aux rachats du compartiment. Si, sur l'exercice, la performance du compartiment est supérieure au taux de référence défini ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 10% TTC de la différence entre la performance du compartiment et ce taux de référence. Si, sur l'exercice, la performance du compartiment est inférieure au taux de référence défini précédemment, la part variable des frais de gestion sera nulle. Si en cours d'exercice, la performance du compartiment, depuis le début de l'exercice est supérieure au taux de référence calculé sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative. Si des rachats sont centralisés en présence d'une telle provision, la quote-part de la commission provisionnée correspondante aux parts rachetées devient définitivement acquise à la société de gestion. Dans le cas d'une sous-performance du compartiment par rapport au taux de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de chaque exercice que si, sur l'exercice, la performance du compartiment est supérieure au taux de référence et si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent à compter du premier jour de valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EUROPE SMALL CAPS B	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 EN EUR

	30/06/2022	30/06/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	5 082 547,62	2 992 734,90
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	312 564,49	523 554,43
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-588 582,26	-51 995,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 079 547,07	1 088 191,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-546 992,30	-241 814,77
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7,36	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-19 967,54	-23 906,40
Différences de change	-42 495,93	35 609,39
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 211 541,67	827 628,55
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	26 475,14	1 238 016,81
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 238 016,81	-410 388,26
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	11 030,31	-67 454,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 076 102,43	5 082 547,62

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 287,88	5,67
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	231 287,88	5,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 GBP		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	401 119,77	9,84	268 452,57	6,59	257 911,78	6,33	215 068,86	5,28
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 191,19	0,25	34 522,45	0,85	3 066,72	0,08	5 396,88	0,13
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	2 254,75
TOTAL DES CRÉANCES		2 254,75
DETTES		
	Frais de gestion fixe	77 620,58
	Frais de gestion variable	10 990,08
	Autres dettes	2 726,87
TOTAL DES DETTES		91 337,53
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-89 082,78

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	201,54	312 564,49
Actions rachetées durant l'exercice	-410,20	-588 582,26
Solde net des souscriptions/rachats	-208,66	-276 017,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 167,61	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	82 074,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	990,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	9 885,53	-73 526,73
Total	9 885,53	-73 526,73

	30/06/2022	30/06/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 885,53	-73 526,73
Total	9 885,53	-73 526,73

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	458 482,48	896 014,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	458 482,48	896 014,91

	30/06/2022	30/06/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	458 482,48	896 014,91
Total	458 482,48	896 014,91

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net en EUR	2 474 533,10	2 992 734,90	5 082 547,62	4 076 102,43
Nombre de titres	2 595,20	3 018,40	3 376,27	3 167,61
Valeur liquidative unitaire	953,50	991,49	1 505,37	1 286,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-167,20	-14,01	265,38	144,74
Capitalisation unitaire sur résultat	10,82	-0,73	-21,77	3,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADVA AG OPTICAL NETWORKING	EUR	2 300	36 777,00	0,90
AIXTRON SE	EUR	1 200	29 016,00	0,72
DATAGROUP AG	EUR	600	41 160,00	1,01
ELMOS SEMICONDUCTOR SE	EUR	700	25 480,00	0,62
ENVITEC BIOGAS AG	EUR	1 000	35 800,00	0,87
FREENET NOM.	EUR	1 200	28 404,00	0,70
GFT TECHNOLOGIES	EUR	1 200	45 420,00	1,12
HANS EINHELL AG	EUR	320	46 208,00	1,14
NABALTEC AG	EUR	1 200	29 520,00	0,72
TOTAL ALLEMAGNE			317 785,00	7,80
AUTRICHE				
DO CO RESTAURANTS	EUR	250	19 875,00	0,49
SCHOELLER-BLECKMANN	EUR	500	26 850,00	0,66
TOTAL AUTRICHE			46 725,00	1,15
BELGIQUE				
ECONOCOM GROUP	EUR	6 000	20 040,00	0,49
LOTUS BAKERIES	EUR	8	41 920,00	1,03
RECTICEL ORD.	EUR	1 600	22 784,00	0,56
VGP	EUR	200	30 400,00	0,75
TOTAL BELGIQUE			115 144,00	2,83
DANEMARK				
BRDR A & O JOHANSEN AS-B	DKK	4 400	40 432,30	0,99
CHEMOMETEC AS	DKK	200	20 351,65	0,50
RINGKJOEBING LANDBOBANK A/S	DKK	350	36 368,16	0,89
TIVOLI A/S	DKK	230	24 857,51	0,61
TOTAL DANEMARK			122 009,62	2,99
ESPAGNE				
GRUPO EMPRESARIAL ENCE S.A.	EUR	10 000	32 620,00	0,79
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI SA	EUR	500	29 200,00	0,72
TOTAL ESPAGNE			61 820,00	1,51
FINLANDE				
EVLI BANK PLC	EUR	3 000	1 239,00	0,03
EVLI PLC-CLASS B	EUR	3 000	51 600,00	1,27
INCAP OYJ	EUR	2 000	22 920,00	0,56
MARIMEKKO OY	EUR	3 750	46 275,00	1,14
NESTE OYJ	EUR	800	33 792,00	0,83
OMA SAASTOPANKKI OYJ	EUR	3 000	61 800,00	1,51
VAISALA OY	EUR	800	32 720,00	0,80
TOTAL FINLANDE			250 346,00	6,14
FRANCE				
ABC ARBITRAGE	EUR	4 000	28 080,00	0,69
AEROPORTS DE PARIS	EUR	200	24 170,00	0,59
ASSYTEM BRIME	EUR	1 300	43 030,00	1,05
AUBAY	EUR	900	43 560,00	1,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BILENDI SA	EUR	1 900	49 400,00	1,22
CS Group SA	EUR	4 000	28 000,00	0,68
ESI GROUP	EUR	700	45 500,00	1,11
EXEL INDUSTRIES	EUR	400	17 200,00	0,42
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	430	51 385,00	1,26
GRAINES VOLTZ	EUR	250	34 875,00	0,85
GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT	EUR	600	29 460,00	0,72
HERIGE ACT	EUR	1 000	38 600,00	0,95
ID LOGISTICS GROUP	EUR	100	26 450,00	0,65
IPSOS	EUR	750	33 975,00	0,84
JACQUET METAL SA	EUR	1 000	16 440,00	0,40
LECTRA	EUR	1 000	35 000,00	0,86
MOULINVEST	EUR	600	22 560,00	0,55
NEURONES	EUR	1 250	44 500,00	1,09
PERRIER INDUSTRIE (GERARD)	EUR	460	38 180,00	0,93
PONCIN YACHTS	EUR	3 000	18 690,00	0,46
PRECIA	EUR	1 100	35 640,00	0,88
ROBERTET	EUR	30	25 350,00	0,63
SAMSE	EUR	200	34 400,00	0,84
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	500	41 450,00	1,02
SERGEFERRARI GROUP SA	EUR	1 400	16 156,00	0,40
SIDETRADE	EUR	180	22 680,00	0,55
SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE	EUR	1 000	39 850,00	0,98
SR TELEPERFORMANCE	EUR	120	35 196,00	0,87
THERMADOR GROUPE	EUR	650	55 965,00	1,38
UMANIS FRANCE	EUR	2 039	34 968,85	0,86
VETOQUINOL	EUR	330	38 544,00	0,94
VISIATIV SA	EUR	900	27 315,00	0,67
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	520	49 140,00	1,21
WAVESTONE	EUR	1 200	52 740,00	1,29
TOTAL FRANCE			1 178 449,85	28,91
GRECE				
EPSILON NET SA	EUR	9 200	51 336,00	1,26
TOTAL GRECE			51 336,00	1,26
ITALIE				
BANCA IFIS SPA	EUR	1 500	20 265,00	0,50
BASICNET	EUR	7 000	40 460,00	0,99
Be Shaping the Future S.p.A.	EUR	16 000	53 760,00	1,32
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	3 500	35 122,50	0,86
MASI AGRICOLA SPA	EUR	5 500	28 490,00	0,70
ORSERO SPA	EUR	3 000	38 100,00	0,93
PHARMANUTRA SPA	EUR	700	42 210,00	1,03
SESA	EUR	300	36 420,00	0,90
TOTAL ITALIE			294 827,50	7,23
LUXEMBOURG				
SWORD GROUP	EUR	750	27 000,00	0,66
TOTAL LUXEMBOURG			27 000,00	0,66
NORVEGE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BORREGAARD ASA	NOK	1 800	27 864,91	0,69
KONGSBERG GRUPPEN	NOK	1 200	40 933,47	1,00
MEDISTIM ASA	NOK	800	21 838,91	0,53
PROTECTOR FORSIKRING ASA	NOK	2 600	25 727,40	0,63
SALMAR ASA	NOK	280	18 737,02	0,46
SANDNES SPAREBANK	NOK	4 000	35 483,40	0,87
SPAREBANK 1 SOROST-NORGE	NOK	8 500	42 875,78	1,06
TOTENS SPAREBANK	NOK	2 300	44 450,89	1,09
TOTAL NORVEGE			257 911,78	6,33
PAYS-BAS				
ALFEN BEHEER BV	EUR	400	35 264,00	0,86
BASIC FIT NV	EUR	1 000	36 080,00	0,89
IMCD BV	EUR	300	39 285,00	0,96
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	8 000	27 208,00	0,67
NEDERLANDSCHE APPARATENFABRIEK NEDAP	EUR	600	35 880,00	0,88
VAN LANSCHOT KEMP NV	EUR	1 000	22 250,00	0,55
TOTAL PAYS-BAS			195 967,00	4,81
PORTUGAL				
JERONIMO MARTINS	EUR	2 100	43 554,00	1,07
NAVIGATOR CO SA/THE	EUR	10 000	38 360,00	0,94
SONAE SGPS SA	EUR	20 000	23 420,00	0,57
TOTAL PORTUGAL			105 334,00	2,58
ROYAUME-UNI				
ALLIANCE PHARMA PLC	GBP	10 000	13 306,92	0,32
BEGBIES TRAYNOR GROUP PLC	GBP	10 000	16 569,56	0,41
CARETECH HOLDINGS PLC	GBP	5 000	43 171,75	1,06
DRAX GROUP PLC	GBP	2 000	14 984,85	0,37
ERGOMED PLC	GBP	1 500	17 548,36	0,43
INDIVIOR PLC	GBP	13 000	46 837,57	1,15
MARLOWE PLC -REGISTERED SHARE	GBP	4 200	36 215,33	0,89
SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	3 000	37 089,26	0,91
TRACIS PLC	GBP	2 200	23 968,77	0,59
WILMINGTON GROUP PLC	GBP	7 000	18 760,20	0,46
TOTAL ROYAUME-UNI			268 452,57	6,59
SUEDE				
ARISE WINDPOWER	SEK	4 813	18 816,90	0,46
BJORN BORG AB	SEK	10 000	33 597,39	0,82
BTS GROUP AB-B SHARES	SEK	1 500	43 056,85	1,05
FORTNOX AB	SEK	12 000	52 562,91	1,29
GARO AB	SEK	4 000	48 536,81	1,20
HEXATRONIC GROUP AB	SEK	5 500	39 058,71	0,96
KABE GROUP CL.B	SEK	1 700	31 845,29	0,78
MEDCAP AB	SEK	2 000	33 476,23	0,82
NEDERMAN HOLDING AB	SEK	1 700	24 367,19	0,60
PREVAS AB-B SHS	SEK	3 300	30 047,53	0,73
SDIPTECH AB - B	SEK	1 300	28 665,42	0,71
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	1 200	17 088,54	0,42
TOTAL SUEDE			401 119,77	9,84

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
BURCKHARDT COMPRESSION HOLDING AG	CHF	90	36 189,76	0,89
GALENICA SANTE LTD	CHF	500	36 797,19	0,90
MOBILEZONE HOLDING	CHF	1 200	20 072,29	0,49
TOTAL SUISSE			93 059,24	2,28
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 787 287,33	92,91
TOTAL Actions et valeurs assimilées			3 787 287,33	92,91
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
Lyxor Smart Cash - UCITS ETF C-EUR	EUR	1 500	146 610,00	3,60
TOTAL LUXEMBOURG			146 610,00	3,60
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			146 610,00	3,60
TOTAL Organismes de placement collectif			146 610,00	3,60
Créances			2 254,75	0,06
Dettes			-91 337,53	-2,24
Comptes financiers			231 287,88	5,67
Actif net			4 076 102,43	100,00

Action EUROPE SMALL CAPS B	EUR	3 167,61	1 286,80
----------------------------	-----	----------	----------